

Courrier des lecteurs

Éthique

Exclusion, discrimination et racisme

Début février, l'association Le Bateau Genève a refusé l'accueil d'un groupe de l'UDC Genève, au prétexte que ce parti avait des valeurs très éloignées des siennes. Pour rappel, Le Bateau Genève est, selon son site internet, un lieu d'accueil, de soutien et de réinsertion socioprofessionnelle pour les personnes en situation de précarité, et accepte d'être loué tous les jours de la semaine, l'événement organisé devant avoir un caractère privé, fermé au public extérieur, et sans but lucratif ni paiement d'un droit d'entrée.

Ce refus est clairement l'expression d'une exclusion de citoyens actifs dans notre démocratie, en l'occurrence une discrimination politique. Cela est-il proche du racisme qui, selon les définitions (Larousse), correspond à une idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les « races », ou une attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes.

Ce 9 février, les Suisses ont accepté la modification du Code pénal et du Code pénal militaire concernant la discrimination et l'incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle, témoignant du succès des règles démocratiques et de la lutte contre la discrimination.

Que ce soit le racisme ethnique, l'antisémitisme, la discrimination sexuelle, religieuse ou politique, tous ces comportements sont le terreau de l'intolérance, de la haine et de l'instabilité sociale, et ne font qu'à mettre en danger les règles démocratiques de notre pays et leur éthique sociale. Malgré cette évidence, certains membres des courants politiques traditionnels, qu'ils soient de droite comme de gauche, semblent oublier ces règles fondamentales de la démocratie, tout comme ils bafouent les lois d'un État de droit, de même que l'éthique nécessaire à la sérénité du jeu politique. C'est infiniment regrettable.

Lena Lio, ancienne députée, conseillère communale, Pully